

assez de terres gratis (et des terres aussi convenables) dans le Massachusetts, ou autres endroits des colonies, avec liberté de trafiquer avec les Indiens, (liberté dont ici ils sont privés,) et que de plus ils avaient possédé et cultivé ce dit endroit, avant que la présente réclamation eût été élevée par le très-Honorable Comte de Starling, et qu'ils eussent aucune connaissance des lettres-patentes du dit Comte; et attendu que le dit Comte, en considération, sans doute, de ces motifs, ne réclame d'eux qu'une simple reconnaissance de sa suprématie; d'après ces motifs, et aussi loin que s'étend le pouvoir à moi donné, je décide et ordonne, que les habitans de la sus-dite portion de terre, ou de la plantation ou colonie appelée présentement Southampton, dans l'Île-Longue, et leurs successeurs à perpétuité, paieront chaque année au dit Comte de Starling, ses héritiers ou ayans-cause, le dernier jour de Septembre, à Southampton, ci-dessus mentionné, quatre boisseaux du meilleur maïs récollecté dans le dit endroit, ou valeur équivalente, pour tout fermage et charge, excepté toute fois la cinquième partie du minerai d'or et d'argent réservée à sa Majesté, notre Souverain. En foi de quoi, j'ai apposé ma signature au présent.

Daté le 20. 8. 1640. (20 Octobre.)

(Signé) JOHN WINTHROP.

(Records Suffolk County, Long Island.)

No. XXX.

*Remontrance des Habitans de South Hampton, contre l'ordre qui leur enjoint de prendre de nouvelles Lettres-patentes. Vid. p. 23.*

AU GOUVERNEUR.

*South Hampton, 15 Février 1670.*

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,—Nous, habitans de cette ville, vous présentons par la présente nos hommages, &c., voulant témoigner le respect que nous avons pour votre amerté, et notre obéissance à l'ordre de l'honorable cour d'Assise (tribunal civil), nous ne craignons pas de vous exposer ci-dessous, quelques-uns des motifs à l'appui de notre refus de prendre pour nos terres de nouvelles lettres-patentes :

1<sup>o</sup>, Parceque nous avons acheté nos terres honnêtement des naturels, (propriétaires naturels et légitimes) et qu'aussi nous avons déjà obtenu et reçu légalement du Comte